

Réponse à Maximilien, par Fabrice

écrit par Christine Tasin | 9 octobre 2013



Pourriez-vous publier cet article svp, c'est pas pour d'éternelles discussion, c'est une critique constructive pour aider Résistance républicaine je l'espère en clarifiant les objectifs et en réduisant les divisions je l'espère et en illustrant et proposant des idées pour l'action et en éclaircissant le droit sur les rassemblements et attroupements.

Monsieur Maximilien,

Vous dites qu'en France il y a des réflexes manichéen, les bon et les mauvais et que que les choses ne sont pas si simples, ça je vous l'accorde. Mais ne faites pas ce que vous critiquez svp, ne rentrez pas dans une simplification manichéennes (involontairement) en cataloguant les veilleurs de « mauvais » qui enfreindraient les lois dont celle de 1905 et en les mettant sur le même plan que les ROM et les prières de rue musulmanes.

En effet, Vous dites que les veilleurs sont catholiques, une partie l'est certes mais beaucoup ne sont pas du tout croyants et participent aux veillées. Vous dites aussi qu'ils font des

prières : c'est strictement faux ils se prétendent laïques catholiques (tout comme le salon beige, blog laïque catholique qui les a propulsés) et **jamais une seule prière n'a été prononcée lors de veillées**. Pour info : dans certaines veillées ils lisent Jean Raspail et d'autres veilleurs parlent de fdesouche. Vous dites des centaines de personnes alors que la plupart des veillées rassemblent une trentaine de personnes.

Vous dites qu'ils ne demandent pas d'autorisation à la préfecture mais il n'en faut pas ils ont de bons avocats qui ont publié des articles de droit à ce sujet sur le salon beige :

Il faut une demande d'autorisation pour une manifestation mais ce n'en n'est pas une et c'est pour cela qu'ils ne portent pas de banderoles, n'ont pas de mégaphone et ne crient pas de slogans.

Ce qu'on pourrait leur reprocher en terme de droit ça serait d'être un attroupement provoquant un trouble à l'ordre public ce qui n'est pas le cas :

– C'est à dire, le trouble à l'ordre public peut être caractérisé par un bruit excessif hors ils parlent volontairement doucement lors des veillées pour ne pas en être accusé. Ils n'applaudissent même pas les discours pour ne pas faire de bruit. (Ils le font en langage des signe l'applaudissement, comme les muets pour pas faire de bruit). Ils ne restent pas tard pour ne pas faire de bruit tard.

– Le trouble à l'ordre public pourrait aussi être caractérisée par une entrave à la circulation comme on pourrait le reprocher aux prières Musulmanes de rue qui précisément se font dans la rue et empêchent les voitures de circuler.

La comparaison que vous faites avec eux me blesse très profondément.

– On pourrait aussi leur reprocher légalement de salir les lieux en laissant des cannettes, détritrus etc, mais non en partant ils prennent soin de vérifier que rien ne traîne par terre, ce qui n'est jamais le cas.

Quand aux veilleurs debouts (une dizaine en général) ils

utilisent l'astuce d'être à 5 mètres les uns des autres, astuce ce qui permet légalement de dire qu'il n'y a pas d'attroupement. Il n'est pas interdit à un individu de rester debout devant un édifice.

Nous ferions bien de nous inspirer de leurs méthodes légales et efficaces pour promouvoir résistance républicaine et riposte laïque. Ce qu'ils ont réussi à faire (je parle de l'ampleur de la mobilisation) nous pourrions le réussir. Il faudrait s'inspirer de leurs méthodes.

Riposte laïque n'a que 2 tweets sur twitter, c'est terriblement regrettable alors que c'est ce réseau social qui a permis de communiquer, échanger à très grande vitesse pour l'organisation et d'utiliser le potentiel des réseaux sociaux pour se faire connaître et drainer un immense public et tweeter est très utilisé par les jeunes, on pourrait transmettre et renouveler notre public.

Vous prétendez aussi qu'ils veillent contre le mariage homosexuel mais à part des obstinés la plupart ont parfaitement compris que cela ne sera pas abrogé. Une bonne partie d'entre eux veillent contre l'enseignement de la théorie du genre (qui comporte de très nombreux excès), que certains souhaitent faire dès l'école primaire pour endoctriner et elle serait enseignée par les associations LGBT qui tout comme SOS Racisme font des cours à l'école publique sans l'objectivité et la neutralité de l'enseignant.

Monsieur Maximilien, j'ai du respect pour vous puisque écrire pour résistance républicaine montre que vous êtes un patriote et engagé pour changer les choses. Mais comparer les veilleurs aux bidonvilles des ROM ou aux prières de rues musulmanes me blesse vraiment très profondément. Je passe outre, ce n'est pas pour ça que je répond, je considère que la France est en si grand danger que l'on doit mettre son égo de côté et ne pas répondre pour un état d'âme (sans jeux de mot !).

Si je répond c'est parce que ce genre de propos divisent

profondément les patriotes. En effet, comment puis-je ramener les veilleurs à nous s'ils se sentent offensés par ce genre d'articles. Je pense qu'il n'aurait pas dû être publié. Je suis pour la liberté d'expression mais pas pour la division et les querelles que ces articles sur le mariage homosexuel provoquent dans les rangs de Résistance Républicaine et sur riposte laïque aussi ou de nombreux articles virulents de contributeurs envers d'autres ont été écrits. Si notre priorité est de lutter contre l'islamisation ne nous divisons pas en luttant contre les veilleurs, chrétiens pour certains, ou en les accablant dans des articles, car de nombreuses personnes ont quitté l'UFAL qui était obsédé par la laïcité envers la Chrétienté et indifférent à la laïcité enfreinte par l'islamisation, ne faisons pas cette erreur même si des fois des chrétiens font des excès c'est sans aucune commune mesure.

Monsieur, Maximilien j'espère que cet article, même si vous n'êtes pas d'accord sur tout, vous aura intéressé en tant que critique constructive et je vous souhaite du courage pour continuer à lutter efficacement contre l'islamisation.

Fabrice